

Exemplier n°2 : inceste, infanticide... La famille tragique

1. Sénèque, *Thyeste*, 755-783, trad. L. Herrmann : le festin indicible.

<p>Erepta uiuis exta pectoribus tremunt spirantque uenae corque adhuc pauidum salit ; at ille fibras tractat ac fata inspicit et adhuc calentes uiscerum uenas notat. Postquam hostiae placuere, securus uacat iam fratris epulis : ipse diuisum secat 760 in membra corpus, amputat trunco tenus umeros patentis et lacertorum moras, denudat artus durus atque ossa amputat ; tantum ora seruat et datas fidei manus. Haec ueribus haerent uiscera et lentis data stillant caminis, illa flammatus latex querente aeno iactat. Impositas dapes transiluit ignis inque trepidantes focos bis ter regestus et pati iussus moram inuitus ardet. Stridet in ueribus iecur. 770 Nec facile dicam corpora an flammae magis gemuere. Piceos ignis in fumos abit et ipse fumus tristis ac nebula grauis non rectus exit seque in excelsum leuat : ipsos penates nube deformi obsidet. O Phoebe patiens, fugeris retro licet medioque raptum merseris caelo diem, sero occidisti. Lancinat gnatos pater artusque mandit ore funesto suos ;</p>	<p>Leurs entrailles arrachées à leurs corps encore palpitants tressaillent, les veines battent encore, leur cœur tressaute encore d'effroi. Mais lui manie leurs fibres, y scrute le destin, et observe les veines encore tièdes des viscères. Une fois que les victimes l'ont satisfait il vaque, désormais tranquille, au festin destiné à son frère : il découpe lui-même les corps, détache les membres, ampute jusqu'au tronc les bras qui s'y épanouissent largement, ampute aussi les attaches des avant-bras, dénude violemment les articulations, tranche les os ; il ne garde que les visages et ces mains confiées à sa loyauté. L'ensemble des viscères est fixé à des broches et cuit à petit feu en dégouttant <de graisse> ou bien s'agite dans l'eau qui bout et murmure en un chaudron d'airain. Le feu saute par-dessus ces mets : deux et trois fois reporté dans le foyer tremblant et forcé à y rester, il ne brûle qu'à regret. Sur les broches, les foies sifflent et il serait difficile de dire qui, des corps ou de la flamme, gémit le plus. Le feu exhale une fumée noire comme la poix et cette fumée elle-même, semblable à un hideux et pesant nuage, ne monte pas toute droite et ne s'élève pas bien haut : elle environne les pénates eux-mêmes de ses affreuses vapeurs. Ô Phébus trop patient, quoique tu aies fui en arrière, et que tu aies caché ta lumière en plein milieu de sa course, tu t'es couché trop tard. Le père déchire ses fils, il mange de sa bouche funeste la chair de sa chair ; il a les cheveux brillants et mouillés de gouttes de parfum ; il est alourdi par le vin ; souvent son gosier se ferme et retient cette nourriture — dans tes maux, ô Thyeste, le seul bien qui te reste est leur ignorance.</p>
<p>nitet fluente madidus unguento comam 780 grauisque uino ; saepe praeclusae cibum tenuere fauces : — in malis unum hoc tuis bonum est, Thyesta, quod mala ignoras tua.</p>	

2. Sénèque, *Œdipe*, 626-658, trad. L. Herrmann : la malédiction du fantôme de Laïos.

<p>« O Cadmi effera cruore semper laeta cognato domus, uibrate thyrsos, enthea gnatos manu lacerate potius : maximum Thebis scelus maternus amor est. Patria, non ira deum, 630 sed scelere raperis. Non graui flatu tibi luctificus Auster nec parum pluuiio aethere satiata tellus halitu sicco nocet, sed rex cruentus, pretia qui saeuae necis sceptra et nefandos occupat thalamos patris ; inuisa proles, sed tamen peior parens quam gnatus, utero rursus infausto grauis, egitque in ortus semet et matri impios fetus regressit, quique uix mos est feris, 640 fratres sibi ipse genuit ! — implicitum malum magisque monstrum Sphinge perplexum sua. Te, te, cruenta sceptra qui dextra geris, te pater inultus urbe cum tota petam et mecum Erinyn pronubam thalami traham, traham in nocentes uerbera, incestam domum uertam et penates impio Marte obteram. Proinde pulsum finibus regem ocius agite exulem : quodcumque funesto gradu solum relinquet uere florifero uirens 650 reparabit herbas ; spiritus puros dabit uitalis aura, ueniet et siluis decor ; Letum Luesque, Mors, Labor, Tabes, Dolor, comitatus illo dignus, excedent simul ; et ipse rapidis gressibus sedes uolet effugere nostras, sed graues pedibus moras addam et tenebo ; repet incertus uiae baculo senili triste praetemptans iter. Praeripite terras, auferam caelum pater. »</p>	<p>« Ô maison de Cadmus, qui, dans ta cruauté, te plais toujours à verser le sang de tes proches, agite plutôt tes thyrses et, de ta main en proie à un divin délire, déchire plutôt tes fils : le plus grand crime de Thèbes, c'est l'amour maternel. Ô ma patrie, ce n'est pas le courroux des dieux mais un crime qui t'entraîne < dans la ruine >. Ce n'est pas le souffle funeste de l'Auster qui cause ton deuil, ni la terre, trop peu désaltérée par la pluie céleste, dont la sécheresse t'accable d'exhalaisons nuisibles : c'est un roi sanglant qui, comme récompense de mon cruel assassinat, occupe le trône et la couche incestueuse de son père ; il a des fils impies, mais le père est pourtant pire encore que les fils, car il fait qu'un ventre funeste conçoit à nouveau, si bien que l'enfant rentre dans les flancs dont il est né et fait engendrer à sa mère des rejetons impies ; chose que les bêtes fauves elles-mêmes font rarement, il se procrée à lui-même des frères ! — ô mal complexe, ô monstrueux assemblage plus embrouillé que les énigmes de son propre Sphinx ! C'est toi, toi, dont la main ensanglantée porte le sceptre, toi que, père encore sans vengeance, je vais poursuivre avec toute la ville, et je traînerai avec moi l'Érinys qui a présidé à ton hyménée, je traînerai contre les coupables ses fouets, je renverserai cette maison incestueuse et j'écraserai ces pénates par une guerre impie. Donc hâtez-vous de chasser au plus vite en exilé votre roi de ce pays et tout le sol qu'il laissera derrière lui de son funeste pas reverdira au printemps fleuri, recouvrera ses 650 herbes ; l'air < désormais > vivifiant redeviendra salubre à respirer, les forêts même retrouveront leur parure. Le Trépas, la Peste, la Mort, la Peine, la Contagion, la Douleur, cortège digne de lui, s'en iront en même temps que lui, et lui-même ne demandera qu'à fuir au plus vite notre pays, mais je ralentirai ses pas par des obstacles pénibles, je le retiendrai ; il rampera sans savoir où se diriger, en tâtant devant lui péniblement son chemin de son bâton de vieillard. Enlevez-lui la terre : je le priverai du ciel, moi, son père ! »</p>
--	--

3. Sénèque, *Médée*, 910-957, trad. L. Herrmann : *Medea nunc sum*.

<p>Medea nunc sum ; creuit ingenium malis : 910 iuvat, iuvat rapiisse fratrum caput, artus iuvat secuisse et arcano patrem spoliasse sacro, iuvat in exitium senis armasse natas. Quaere materiam, dolor : ad omne facinus non rudem dextram afferes. Quo te igitur, ira, mittis, aut quae perfido intendis hosti tela ? Nescio quid ferox decreuit animus intus et nondum sibi audet fateri. Stulta properavi nimis : ex paelice utinam liberos hostis meus 920 aliquos haberet ! — quicquid ex illo tuum est Creusa peperit. Placuit hoc poenae genus, meritoque placuit : ultimum, agnosco, scelus animo parandum est : — liberi quondam mei, uos pro paternis sceleribus poenas date. Cor pepulit horror, membra torpescunt gelu pectusque tremuit. Ira discessit loco materque tota coniuge expulsa redit. Egone ut meorum liberum ac prolis meae fundam cruorem ? Melius, a demens furor, 930 incognitum istud facinus ac dirum nefas a me quoque absit ; quod scelus miseri luent ? Scelus est lason genitor et maius scelus Medea mater : — occidant, non sunt mei ; pereant, mei sunt. Crimine et culpa carent, sunt innocentes : fateor. Et frater fuit. Quid, anime, titubas ? Ora quid lacrimae rigant uariamque nunc huc ira, nunc illuc amor diducit ? Anceps aestus incertam rapit ; ut saeva rapidi bella cum uenti gerunt 940 utrumque fluctus maria discordes agunt dubiumque feruet pelagus, haut aliter meum cor fluctuatur. Ira pietatem fugat iramque pietas. — Cede pietati, dolor. Huc, cara proles, unicum afflictae domus solamen, huc uos ferte et infusos mihi coniungite artus. Habeat incolumes pater, dum et mater habeat : — arguet exilium ac fuga. Iamiam meo rapiuntur auulsi e sinu flentes, gementes exulis : pereant patri ; 950 periere matri. Rursus increscit dolor et feruet odium ; repetit inuitam manum antiqua Erinys. Ira, qua ducis, sequor. Vtinam superbae turba Tantalidos meo exisset utero bisque septenos parens natos tulissem ! Sterilis in poenas fui ; fratri patrique quod sat est, peperit duos.</p>	<p>C'est maintenant que je suis Médée ; mon génie a grandi dans le mal : je suis heureuse, oui, heureuse d'avoir ravi la tête de mon frère, heureuse d'avoir dépecé son corps, d'avoir dépouillé mon père du trésor sacré qu'il gardait jalousement, heureuse d'avoir armé des filles pour leur faire tuer leur vieux père. Tu n'as qu'à chercher un objet, ô mon ressentiment : quel que soit le forfait, ta main ne sera pas novice. Où donc, ô ma colère, t'élances-tu et quels traits veux-tu envoyer contre mon perfide ennemi ? Je ne sais ce que mon âme farouche a décidé dans ses secrètes profondeurs et n'ose point encore s'avouer à elle-même. Ah ! que j'ai été stupide dans ma hâte excessive : que mon odieux époux n'a-t-il déjà quelques enfants de ma rivale ! — mais tu n'as qu'à considérer tous ceux qu'il t'a donnés comme mis au monde par Créuse. Oui, ce genre de punition me plaît et à juste titre : j'y reconnais le crime suprême auquel il faut que mon âme s'apprête : — enfants autrefois miens, c'est à vous d'expié les crimes de votre père ! — L'horreur fait battre mon cœur ; mes membres sont pris d'une raideur qui les glace ; mon sein frissonne. Ma haine m'a quittée et mon amour maternel reparaît tout entier chassant mes sentiments d'épouse. Moi, que je verse le sang de mes propres fils, de mes propres enfants ? Sois mieux inspirée, ô ma démente fureur et que ce forfait inouï, ce crime effroyable me soit étranger à moi aussi ; car quelle est la faute qu'expieraient ces infortunés ? Le crime, car c'en est un, d'avoir Jason pour père, et le crime pire encore d'avoir Médée pour mère : qu'ils soient tués : ils ne sont pas à moi ; qu'ils périssent : ils sont à moi. Oui, ils sont exempts de toute faute, de tout méfait ; ils sont innocents, je l'avoue : mais mon frère le fut aussi. Pourquoi vaciller, ô mon âme ? Pourquoi les larmes baignent-elles mon visage, pourquoi suis-je entraînée par des impulsions contradictoires, en des sens divers, par ma haine et par mon amour ? Un double courant m'entraîne, hésitante ; ainsi quand les vents rapides se font une guerre cruelle et poussent les flots contrariés de la mer en deux sens opposés, alors l'océan bouillonne sans savoir où se porter : les fluctuations de mon cœur sont pareilles. Ma haine chasse mon amour, mon amour chasse ma haine. — Cède à l'amour, ô mon ressentiment. — Venez ici, ô ma chère progéniture, seule consolation de ma maison abattue, venez ici et enlacez-moi en vous serrant étroitement sur mon sein. Que votre père vous possède indemnes pourvu que votre mère vous possède de même : — <mais quoi ?> L'exil, la fuite sont imminents pour moi. Ne va-t-on pas bientôt me les ravir, les arracher de mes bras, en larmes, gémissants ? Qu'ils soient, puisque l'on t'exile, perdus pour leur père : ils le sont pour leur mère. Mon ressentiment s'accroît à nouveau et ma haine s'échauffe : l'Érinys de jadis s'empare malgré moi de mon bras. Ô haine, mène-moi où il te plaît : je te suis. Que la nombreuse postérité de la superbe Tantalide n'est-elle née de mes flancs et que n'ai-je mis au monde quatorze enfants ! J'ai été trop stérile pour ma vengeance : je n'ai — mais cela suffit du moins pour mon frère et mon père — mis au monde que deux fils.</p>
---	--